

BILAN DE SANTE :
en un minimum de temps, bénéficiez
gratuitement d'un maximum d'informations sur
votre santé et des moyens de la préserver.

Gratuit : le bilan de santé est entièrement pris en charge par l'Assurance Maladie

Pratique : en une matinée, réalisation de nombreux examens*, en un lieu unique : le Centre de Prévention et d'Examens de Santé de Creil ou selon votre lieu de résidence à Crépy en Valois

Offre également valable
pour les membres de votre famille*

Renseignements : 0 3 44 55 87 43

ou www.ameli.fr

rubrique votre Caisse>nos actions de prévention

* **Chaque bilan est modulé en fonction de l'âge, du sexe et de la situation de chacun, il comprend au moins :**

- une analyse de sang (étude de 26 paramètres)
- une analyse d'urines
- un examen bucco-dentaire réalisé par un chirurgien dentiste
- la mesure de la tension artérielle, du poids, de la taille
- un examen clinique (examen médical et entretien de santé)

Selon les cas :

- l'étude des fonctions visuelles et auditives
- la spirométrie (vérification de la fonction respiratoire)
- un électrocardiogramme
- un examen gynécologique avec éventuellement frottis de dépistage du cancer du col de l'utérus et étude du suivi mammaire proposés aux femmes

* *assurés sociaux de l'Oise (régime général, sections mutualistes : MGEN, PTT, SLI, MNEF, Police Nationale, Préfecture de Police) et les membres de leur famille (ayants droit) âgés d'au moins 15 ans*

